

Réseaux d'échange et parenté inconsciente Exchange Networks and Informal Kinship

Andrée Roberge

Volume 9, numéro 3, 1985

Parentés au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006288ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006288ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roberge, A. (1985). Réseaux d'échange et parenté inconsciente. *Anthropologie et Sociétés*, 9(3), 5–31. <https://doi.org/10.7202/006288ar>

Résumé de l'article

RÉSUMÉ / SUMMARY

Réseaux d'échange et parenté inconsciente

Règle générale, la parenté au Québec a été abordée par les chercheurs sous l'angle des systèmes d'attitudes. Dans cet article, nous proposons une vision complémentaire de la parenté. Cette perception se fonde sur certaines fonctions économiques encore assumées par la parenté en milieu québécois et semi-rural. À partir d'une enquête sur les échanges de biens et de services entre unités domestiques, il est apparu que si la parenté demeure matériellement efficace, certains segments, sous certains postes de parenté se distinguent par cette pratique économique informelle. Si l'on circonscrit les parcours empruntés par l'échange à l'intérieur des groupes de parenté, on découvre une version renouvelée sinon inédite de la parenté au Québec.

RÉSEAUX D'ÉCHANGE ET PARENTÉ INCONSCIENTE



Andrée Roberge

La juxtaposition des termes femmes, famille et parenté laissait, hier encore, en société occidentale, présager une étude de nature psychologique ou psychopédagogique. Depuis peu, la conjugaison de ces éléments se prête tout aussi bien à une analyse d'orientation économique. Et c'est par le biais de l'économie informelle qu'est ici abordé le sujet de la parenté québécoise en milieu semi-rural.

Cet intérêt de l'heure pour l'apport économique des femmes au regard de la famille et de la parenté prend, le plus souvent, une des deux voies suivantes. On s'intéresse à l'insertion — et aux fluctuations de cette insertion — des femmes dans le marché du travail, pour y dégager une double série de répercussions affectant la famille et l'économie. Ou bien l'on se penche sur le travail domestique, pour le comptabiliser et en établir l'importance dans le cadre de la production nationale. Même si ces recherches s'avèrent encore d'actualité et fertiles, leur partage de la production des femmes en production de marché et production domestique laisse des zones grises ou résiduelles. Parmi celles-ci on peut évoquer le bénévolat et l'échange informel *entre* unités domestiques. Cette dernière pratique, traduite en langage quantitatif, permet une mise à jour et un décapage de nos visions sur la parenté et son vécu matériel. En effet, les habitudes tant culturelles que théoriques finissent par figer les représentations jusqu'à l'obsolescence.

Cette tentative pour rajuster, dans certaines de ses dimensions, notre conception de la parenté et de la famille découle d'une enquête anthropologique¹ faite au Québec dans un village semi-rural situé à proximité de la capitale provinciale (Roberge 1985). La recherche portait sur le fonctionnement d'un système d'échange de biens de consommation et de services. Ces échanges, non transigés sur le marché mais dans le cadre de relations sociales préexistantes, mettent en rapport des unités domestiques distinctes. Ces phénomènes d'échange se démarquent donc des transferts économiques formels sur deux principaux plans. Les échanges informels opèrent selon des

¹ Cette recherche a été effectuée dans un village du comté de Montmorency dont l'histoire remonte au début de la colonie.

modalités jugées souvent désuètes et empruntent le tracé de rapports sociaux établis dans une optique et une finalité première autres que économique. Ces transferts de biens et de services s'effectuent sans recours à la monnaie et sans recherche avouée de profit ou d'un gain suffisant pour assurer à lui seul la survie. Les individus mis en présence dans cette circulation des valeurs ne s'opposent pas les uns aux autres comme agents interchangeable d'un processus anonyme et impersonnel. Ils participent à ce système à titre d'acteurs sociaux déjà engagés à d'autres égards dans des relations dyadiques ou de groupes : des relations de parenté, d'amitié, de voisinage, etc.

Il est ressorti du traitement des données qu'en ce milieu — encore rural mais non plus agricole — la parenté se donne comme le lieu privilégié de cette activité économique parallèle, et que les femmes y opèrent comme principales intervenantes, mais aussi et surtout, comme gestionnaires de la parenté appréhendée au plan fonctionnel. Aussi, après un exposé succinct de l'enquête-cadre, cette analyse portera sur la configuration particulière qu'assume la parenté lorsque captée sous l'angle de sa matérialité. Quelles sont les relations de parenté pour ainsi dire spécialisées dans cet exercice de l'échange ? Quels sont les critères distinctifs de ces postes de parenté ?

☐ L'échange au village

Un enregistrement quotidien et saisonnier des échanges informels transigés par un échantillon représentatif de la population retenue pour fin d'enquête, a permis d'en saisir le volume, la nature et les modalités². Les répondants, responsables d'unités domestiques autonomes, ont entretenu avec leurs partenaires échangistes des rapports bilatéraux dont la valeur monétaire varie, selon les cas, entre 10% et 20% de leur revenu annuel. La comptabilisation de ces transferts de biens et de services rend manifeste leur signification économique et écarte leur affectation au créneau des survivances.

Qu'échange-t-on dans ces cercles intimes et restreints ? À peu près tout, de la proverbiale tasse de sucre à ses connaissances comptables ou thérapeutiques. Les biens et services consignés aux formulaires d'enquête par les répondants peuvent être regroupés et résumés sous les rubriques suivantes : services domestiques, soins prodigués aux enfants, construction et répara-

² Trente unités domestiques ont enregistré leurs échanges quotidiens pendant une période d'une semaine. Cet exercice a été repris lors des quatre saisons annuelles et a permis de comptabiliser 1668 échanges d'une valeur globale de \$ 10 554. L'estimation monétaire du coût des biens et des services ainsi dispensés a été effectuée selon deux modalités ajustées à la provenance des valeurs. Le prix de détail d'objets achetés sur le marché, en prévision de la poursuite de rapports d'échange, a été obtenu des répondants. Mais lorsque les services ou objets résultaient d'une production ou transformation artisanale, la participation du répondant se limitait à fournir des précisions sur la qualité et la quantité des objets transmis et sur la nature et la durée des services rendus. L'assignation d'une valeur monétaire dans ces deux cas se pratiquait comme suit : soit en reprenant le taux local de rémunération de la main-d'œuvre (dont l'embauche aurait été autrement requise), soit en adoptant le prix moyen affiché, pour des biens similaires, dans les boutiques locales.

tion, prêts, services de transport, services professionnels et biens de consommation. Tributaires de pratiques anciennes ou produits d'une technologie à la fine pointe de l'innovation, les objets en circulation répondent aux modes locaux et passagères de consommation comme aux besoins journaliers et constants. La variété des services répertoriés renvoie à la disponibilité sur place ou à l'accessibilité, par le biais des réseaux sociaux des partenaires, de divers savoirs et savoir-faire. Les pratiques d'échange analysées ne se constituent pas à partir de matériaux qui leur seraient exclusifs, pas plus qu'elles ne se restreignent à un aspect limité de la vie en société. On ne saurait donc ici circonscrire des sphères d'échange de biens et de services spécifiques dont la trajectoire se confinerait à des groupes sociaux restreints comme pour en consacrer la fermeture. Ces échanges de par leur contenu rejoignent ceux issus de l'économie formelle.

Avec qui échange-t-on ? Ces phénomènes se produisent à l'intérieur de réseaux sociaux formés en majorité, mais non essentiellement, de résidants et regroupant des individus qui s'identifient les uns par rapport aux autres comme parents, voisins, amis, co-travailleurs ou encore comme membres d'associations communautaires. Pour chacun de ces circuits, on remarque des variations quant à l'ampleur, au contenu et aux modalités d'échange. L'âge, le sexe, le statut marital, le revenu et l'éloignement physique achèvent, à l'intérieur de ces catégories sociales, de déterminer les comportements.

☒ L'échange au cœur de la parenté

La circulation des biens de consommation et des services emprunte avant tout le cheminement de la parenté. Considérés globalement les échanges s'inscrivent quatre fois sur cinq dans le cadre de cette institution. La parenté apparaît donc, dans ce milieu, et par rapport à l'échange informel, comme le secteur privilégié de l'organisation sociale. D'entrée de jeu cette situation peut paraître paradoxale puisque l'analyse de la parenté, comme lieu de déroulement de processus économiques, tend à s'exercer dans les limites de modes de production précapitalistes. Dans les sociétés urbaines et industrielles, la plupart des sociologues avaient prédit, vers le milieu du siècle, l'éclatement imminent de la parenté et l'isolement inévitable de la famille nucléaire. Car le développement du capitalisme exigerait de l'unité familiale première, en quête de promotion socio-professionnelle ou de simple survie, l'acceptation docile d'une mobilité géographique lourde de conséquences pour la persistance des rapports de parenté. Or, jusqu'à maintenant, la très grande majorité des études effectuées en Amérique du Nord confirme, malgré tout, le maintien de ces rapports dont l'expression prend la forme de rencontres sociales et d'entraide économique et psychologique. Du coup, les assertions de *totale* indépendance et d'*entière* autonomie financière de la famille nucléaire moderne doivent être remises en question.

À en juger par les données recueillies en contexte villageois, les relations de parenté résistent mieux à l'éloignement, c'est-à-dire à l'effet d'effritement de la distanciation physique, que d'autres types de relations sociales. Ce caractère tenace de la parenté se manifeste de deux manières en ce qui touche l'échange. D'abord, à court et à moyen termes, les groupes de parenté font appel à la rapidité des transports modernes et des moyens de communication tels le téléphone et la poste, soit pour annuler périodiquement l'absence physique, soit pour la mitiger dans ses effets de désintégration. Ces habitudes nourrissent de part et d'autre un sentiment de responsabilité qui, dès l'apparition d'un besoin, se traduit en aide concrète. La répartition des partenaires apparentés des répondants selon des zones concentriques d'éloignement, a permis de constater que si la distance affaiblit progressivement la fréquence et la valeur monétaire de l'échange, elle ne l'annule aucunement. En situations d'urgence (accident, maladie) et de crises (décès, divorce, perte d'emploi) l'opinion et la pratique se rejoignent : la parenté demeure l'institution considérée la plus apte à subvenir à des besoins multiples et conjugués et dont la résolution nécessite une intervention prolongée. Et cela en dépit de la multiplication d'organismes publics d'assistance sociale ou thérapeutique, dont l'efficacité se révèle souvent partielle en raison de la fragmentation de leurs objectifs. Deuxièmement et à long terme, on note chez les individus et les couples déplacés une tendance à reproduire autour d'eux un noyau de personnes apparentées. Soit qu'ils incitent certains membres de leur parenté à venir les rejoindre pour recréer, dans de nouveaux lieux, le réseau d'antan, soit qu'ils reviennent eux-mêmes à leur milieu d'origine. Cette dernière option est souvent le fait de divorcés, de retraités ou de jeunes couples qui, leur rodage professionnel terminé, profitent de cet atout pour revenir à leur lieu d'origine occuper un poste convoité et bénéficier des avantages du réseau.

Au sein de cette parenté matériellement efficace, certains segments, certains rapports s'imposent par leur productivité. Les répondants avaient à préciser le rapport spécifique de parenté qui les unissait au partenaire échangiste lorsque le lien relevait de cette catégorie. Il s'en suit la possibilité d'un relevé systématique, en termes de fréquence et de valeur, des échanges effectués sous le couvert des divers postes de parenté. L'identification des relations dyadiques où se réalise en priorité l'échange permet, en retour, le repérage des principes récurrents qui opèrent dans la réalisation de cette fonction économique. Il est ici question des facteurs qui président à la classification des systèmes de parenté.

☐ Le système de parenté revu sous l'optique de l'échange

Le système québécois de parenté, de par sa nomenclature, appartient à la catégorie dite « esquimaude » où prime l'extension bilatérale des termes

désignant des collatéraux de même génération³. Ceci dit, il reste à vérifier si la poursuite de l'échange entre parents emprunte les voies tracées par les principes retenus pour fonder l'appartenance à cette catégorie. L'examen des rapports entre échangistes, selon des facteurs d'identité sexuelle, de niveau généalogique (génération), de consanguinité ou d'affinité, de linéarité ou de collatéralité, permet en effet d'évaluer l'importance respective de ces éléments dans le vécu économique informel de familles apparentées. Les quelques 1334 actes d'échange accomplis dans le cadre de ces facteurs de parenté, pour une valeur globale de \$ 8 722, se répartissent donc comme suit.

◇ L'identité sexuelle

L'identité sexuelle, seule ou conjuguée à d'autres facteurs, se révèle une distinction très significative dans l'orientation des échanges. Ainsi, les femmes échangent avec un plus grand nombre de personnes en termes absolus et proportionnellement avec davantage de femmes. Elles se retiennent comme partenaires dans 65% des cas, alors que les hommes ne privilégient le parent masculin que dans une proportion de 53%. Au chapitre de la fréquence d'échange entre parents, les mêmes orientations se font jour alors qu'en ce qui concerne la valeur des échanges entre hommes apparentés, la somme monétaire s'accroît sans commune mesure avec la fréquence de ces échanges. Ce phénomène reflète l'évaluation différentielle des tâches, en termes monétaires, basée sur le sexe de l'exécutant. La division sexuelle du travail et la discrimination sexuelle persistantes entraînent un écart sensible entre la valeur moyenne d'un bien ou d'un service originant d'une femme (\$ 4,69) ou d'un homme (\$ 6,86). Malgré ce handicap, la valeur totale d'échange comptabilisée par les femmes demeure supérieure grâce à une plus grande fréquence d'échange. Voilà pourquoi fréquence et valeur d'échange sont constamment dissociées afin de permettre une plus juste appréciation.

◇ Le niveau généalogique

Il n'est tenu compte, dans l'analyse, que de trois générations⁴ : celle d'*Ego* et en référence à celle-ci, l'ascendante et la descendante, ou, si l'on préfère, la génération 0, la génération +1 et la génération -1. Ceci est dû au fait que seuls les échanges entre personnes – ou unités domestiques – économiquement autonomes ont été enregistrés. En pratique, cela entraîne l'affectation des échanges réalisés par des non-autonomes aux respon-

³ Il s'agit de la classification de A.L. Kroeber (1909) établie à partir des huit principes suivants : la génération, l'âge (ordre de naissance), la linéarité ou la collatéralité, le sexe du parent, le sexe d'*Ego*, le sexe du chaînon interposé, la consanguinité ou l'affinité, le statut.

⁴ Il y avait dans cette municipalité quelques très rares cas de coexistence de quatre générations d'adultes apparentés, mais ils ne figurent point dans l'échantillon.

sables de ces derniers. Ainsi, à titre d'exemple, un cadeau offert à une grand-mère par ses petits-enfants est attribué au parent-chaînon concerné : mère ou père.

On ne transige pas de la même façon avec les diverses générations suivant que l'on soit femme ou homme, et la fréquence des échanges ne s'accompagne pas toujours, non plus, d'une valeur d'échange concordante. C'est avec la génération -1 qu'*Ego* féminin s'engage de façon prédominante, puis avec sa propre génération et finalement avec la génération +1, et cela tant pour la valeur que pour la fréquence d'échange. Pour *Ego* masculin, la fréquence et la valeur présentent des écarts moins négligeables; les échanges entre parents de même niveau généalogique prédominent nettement, suivis par ceux effectués avec la génération cadette et la génération aînée.

TABLEAU 1

Distribution en pourcentage de la fréquence et de la valeur d'échange selon le sexe des répondants et selon la génération des parents partenaires

<i>Parents partenaires</i>	<i>Ego féminins</i>	<i>Ego masculins</i>	<i>Total</i>
Génération 0			
Fréquence	42,23% (391)	61,52% (251)	48,13% (642)
Valeur	39,07% (\$2062)	46,23% (\$1592)	41,94% (\$3654)
Génération +1			
Fréquence	17,06% (158)	21,81% (89)	18,51% (247)
Valeur	10,72% (\$566)	19,31% (\$665)	14,01% (\$1221)
Génération -1			
Fréquence	40,71% (377)	16,67% (68)	33,35% (445)
Valeur	50,21% (\$2650)	34,46% (\$1187)	44,04% (\$3837)

Abstraction faite de l'identité sexuelle d'*Ego*, la génération des contemporains est tributaire de 48% de l'incidence totale d'échange entre parents, alors que 44% de la *valeur* totale d'échange circule entre les générations 0 et -1 soit 1,9% de plus qu'entre parents de génération 0. L'échange tend donc à se concentrer à l'intérieur de la même génération des contemporains et entre couples dans la force de l'âge et jeunes couples. L'âge chronologique — et sa progression que l'on tend à associer avec les diverses étapes du cycle de vie — intervient à l'intérieur même des générations. Mais si ce facteur appelle une analyse distincte, on se contentera ici de rapporter deux

des observations relatées ailleurs, à ce sujet⁵. Ainsi dans les unités domestiques où le lien de parenté en est un de germanité, l'échange est orienté au profit des unités cadettes. Et par ailleurs les grands-parents ne seront favorisés dans le processus de l'échange qu'au terme de leur existence.

◇ La consanguinité et l'affinité

La consanguinité et l'affinité, en tant qu'éléments constitutifs, fondent de leurs efforts conjugués la famille et, par leur extension au delà de cette dernière, la parenté. Les écoles fonctionnalistes et structuralistes ont voulu tour à tour, attribuer à l'un ou à l'autre terme de cette conjonction un dynamisme déterminant. La comptabilisation de l'échange, effectuée sous le couvert de l'une de ces modalités d'appareillement, semble, à première vue, permettre de départager leur signification économique respective.

En pratique, l'identification du substrat de la relation dyadique mène à la réalisation de l'ambiguïté créée, dans le vécu, par leur enchevêtrement. *Ego*-échangiste traite avec une personne située, tant par découpage méthodologique que par la pratique culturelle locale, dans une unité domestique et familiale. Or, cette maisonnée peut être liée à celle d'*Ego* par des liens d'affinité ou de consanguinité de divers degrés, mais l'un des deux adultes responsables de la maisonnée doit être le conjoint, donc l'affin, de l'échangiste le plus directement apparenté à *Ego*. Bref, la maisonnée réunit face à l'intervenant externe une des deux combinaisons possibles, consanguins/affin ou affin/allié d'affin. Au sujet de la première combinaison, on doit vite se rendre à l'évidence : en pratique, dans les rapports tangibles, la population assimile l'affinité à la consanguinité au sein d'une maisonnée surtout si celle-ci loge un consanguin collatéral de génération ascendante. En d'autres termes, l'adulte perpétue des attitudes développées durant l'enfance, moment où la nomenclature, qui regroupe sous le seul et même terme de tante les sœurs de mère et de père et les épouses de frères de mère et de père, masque la distinction consanguinité/affinité. Le mari de la tante ou l'épouse de l'oncle n'endossent véritablement le statut d'affin que lorsque l'alliance est consacrée tard dans la vie d'*Ego*, c'est-à-dire durant l'adolescence ou l'âge adulte. De plus, la réunion des époux en un seul ménage rend la plupart des échanges réalisés avec l'un ou l'autre partenaire profitable à l'ensemble de la maisonnée.

Cette double constatation, de l'assimilation de la consanguinité et de l'affinité dans le contexte de la coexistence ménagère, et de son influence sur l'activité d'échange, se traduit en choix méthodologique. La décision de classer les conjoints de consanguins d'*Ego* avec ces derniers dans la catégorie consanguinité, découle de ces considérations.

⁵ Cette question fait d'ailleurs l'objet d'une analyse particulière. Voir chap. 7 : « Le cours de la vie et les cycles d'échange » (Roberge 1985).

◇ **La consanguinité : linéaire ou collatérale**

Selon les conventions d'analyse la consanguinité peut elle-même être recoupée par l'opposition linéaire/collatérale. Cette distinction, retenue dans le système d'appellation, est également reprise dans les comportements d'échange où elle influe sur le volume des transferts. Et le niveau généalogique, ainsi que l'identité sexuelle des parents partenaires, achèvent de déterminer la consanguinité tant linéaire que collatérale, désignant ainsi des postes précis de parenté.

○ **Les linéaires**

Les linéaires et leurs conjoints représentent 26,5% de la clientèle des échangistes apparentés. La fréquence et la valeur d'échange commandées par cette même catégorie dépassent largement cette proportion. Entre parents linéaires circulent 40,7% des biens et services, ce qui correspond à 47,6% de toute la valeur d'échange comptabilisée entre parents de toute catégorie. Les femmes, parce qu'elles investissent davantage de leurs énergies dans ce secteur et y recrutent un plus grand nombre de partenaires, font monter les moyennes générales. Pour un *Ego* féminin, 28,5% des parents échangistes sont des linéaires avec lesquels on entretient des échanges d'une fréquence et d'une valeur égales à 46,8% et 51,7% respectivement de l'ensemble des transferts. Pour un *Ego* masculin, 26,9% de la fréquence et 41,4% de la valeur d'échange avec des parents, sont réalisés avec des linéaires et ceux-ci représentent 22,9% de l'éventail des partenaires apparentés d'un homme.

Les linéaires ascendants : pères et mères

Globalement, les linéaires de génération ascendante représentent 34% des consanguins, mais entre les répondants et les premiers, la fréquence et la valeur d'échange n'atteignent que 26,5% et 16% de cet ensemble.

Sur une possibilité de 110 parents (mères et pères), 60 sont encore vivants et de ceux-là 40 sont des mères et 20 des pères. Des *Ego* féminins, 22 ont encore leur mère et 9 leur père, du côté des hommes, 18 ont leur mère et 11 leur père.

Dans ces rapports avec la génération ascendante, on voit réapparaître les liens privilégiés entre individus de même sexe si l'on fait le calcul de la fréquence et de la valeur moyennes par poste de parenté.

TABLEAU 2
Fréquence (F) et valeur (V) moyennes d'échange par poste
de parenté selon le sexe du répondant

		<i>Ego féminin</i>	<i>Ego masculin</i>
Mère	F	6,2	2,9
	V	\$ 21,70	\$ 15,33
Père	F	1,7	3,8
	V	\$ 5,00	\$ 38,50

Pour donner à ce calcul sa pleine signification il faut le confronter à la proportion de liens actualisés entre les répondants et les parents encore vivants. Si la moyenne de fréquence et la valeur d'entraide entre fils et père dépasse de plus du double celle calculée entre fils et mère, il faut souligner que le rapport fils \longleftrightarrow mère est actualisé dans 66% des cas, alors que le rapport fils \longleftrightarrow père ne l'est que dans 36% des cas⁶. La longévité féminine, évoquée pour expliquer le plus grand nombre de partenaires féminins, n'arrive pas pour autant à élucider une répétition d'écart au niveau de l'activation des liens entre femme et mère d'une part et femme et père d'autre part. Dans la période de cueillette des données, les rapports fille \longleftrightarrow mère se sont actualisés dans une proportion de 64% alors que le rapport complémentaire fille \longleftrightarrow père ne s'est concrétisé que dans une proportion de 44%. De plus, c'est dans le contexte de la relation mère \longleftrightarrow fille que s'effectuent 60% des échanges réalisés dans cette catégorie, ce qui correspond à 46% de la valeur en circulation. Doit-on en conclure qu'en plus de survivre à leur mari les femmes feraient davantage perdurer leur emprise sur la progéniture ?

Linéaires de génération cadette : fille, fils et leurs conjoints

Les échangistes consanguins en ligne directe se recrutent pour les deux tiers dans la génération cadette. Et les rapports établis entre *Ego* et la génération suivante (conjoints y compris) génèrent une valeur d'échange de \$ 3 493,00 pour 399 actes d'échange ce qui correspond à 84% et à 73,5% de la valeur et de la fréquence d'échange pour l'ensemble de la catégorie linéaire, et à 40% et 30% de la valeur et de la fréquence d'échange de l'ensemble de la parenté.

⁶ Relation homme \longleftrightarrow père : fréquence = 15, valeur = \$ 154.
 Relation homme \longleftrightarrow mère : fréquence = 35, valeur = \$ 184.

Le tableau 3 montre la distribution des échanges par poste de parenté et les résultats d'un exercice à nouveau repris et qui consiste à calculer la proportion de la parenté retenue relativement aux effectifs existants.

TABLEAU 3

Distribution absolue et relative* de la fréquence (F) et de la valeur d'échange (V) entre Ego et les partenaires apparentés selon le rapport de parenté et évaluation relative du nombre de liens activés, selon le sexe d'Ego

Partenaires	EGO FÉMININS			EGO MASCULINS		
	% des liens activés	F/V absolues	F/V relatives	% des liens activés	F/V absolues	F/V relatives
Filles	100%	171 \$ 1005	42,8% 41,8%	40%	26 \$ 218	6,5% 20,0%
Fils	83%	83 \$ 1104	20,8% 45,9%	45%	19 \$ 506	4,8% 46,5%
Brus	68%	57 \$ 223	14,3% 9,3%	10%	2 \$ 11	0,5% 1,0%
Gendres	58%	28 \$ 73	7,0% 3,0%	36%	13 \$ 353	3,3% 32,4%

* Le pourcentage, calculé séparément pour les Ego féminins et masculins, est basé sur l'ensemble des échanges effectués avec la génération cadette.

Une fois de plus on constate la prédominance du lien entre *Ego* et les descendants en ligne directe et de sexe identique. Elle s'exprime d'abord dans le pourcentage de liens activés; ainsi la concrétisation matérielle du lien entre *Ego* féminins et filles se réalise dans tous les cas, en opposition à un pourcentage de 83% pour ce qui est du lien mère ↔ fils. Belles-mères et brus entretiennent des activités d'échange dans 68% des cas contre 58% pour les belles-mères ↔ gendres. Pour un *Ego* masculin, on observe le même phénomène bien qu'un plus fort écart (26%) sépare les éléments de la deuxième paire d'opposition. Cette prédominance se manifeste ensuite dans la fréquence mais surtout dans la valeur d'échange compte tenu, cette fois, du nombre d'individus classés sous les quatre relations de parenté⁷. Les résultats de cette opération se donnent comme suit :

⁷ Ce rajustement s'opère par le calcul de moyennes de fréquence et de valeur d'échange pour chaque poste de parenté.

TABEAU 4
Fréquence (F) et valeur (V) moyennes d'échange
par rapport de parenté selon le sexe d'Ego

<i>Parents</i>		<i>Ego féminin</i>	<i>Ego masculin</i>
Fille	F	14,3	6,5
	V	\$ 83,75	\$ 54,50
Fils	F	4,37	3,8
	V	\$ 58,10	\$ 101,20
Bru	F	4,38	2,0
	V	\$ 17,15	\$ 11,00
Gendre	F	4,0	3,2
	V	\$ 10,43	\$ 88,25

Grâce à ce calcul, l'importance monétaire des liens mère ↔ fille et père ↔ fils ressort aussitôt. Par ailleurs, conformément aux observations antérieures, les femmes s'engagent dans un plus grand nombre d'échanges et avec un plus fort nombre de partenaires. Les hommes, par contraste, échangent moins souvent et surtout avec moins de partenaires, mais produisent, lorsqu'ils s'exécutent, une plus grande valeur d'échange.

En dernier lieu, si l'on fait abstraction du sexe d'*Ego* et que l'on réunit en ménage filles et gendres, fils et brus, on obtient d'une part, entre *Ego* et le ménage fille-gendre une fréquence moyenne d'échange de 28 et une valeur moyenne de \$ 236,93 et d'autre part entre *Ego* et le ménage fils-bru, une fréquence de 14,6 et une valeur de \$ 187,45. C'est dire l'extension du facteur de sélectivité féminine de la dimension personnelle à la dimension résidentielle. Les proportions accusées par l'échange homme ↔ gendre viennent doublement appuyer cette assertion. Tout en conservant intacte la primauté du rapport unisexué, ces contacts matériels, de par leur importance, servent à favoriser davantage l'unité domestique d'une fille.

○ Les consanguins collatéraux

Les partenaires apparentés se recrutent dans une proportion de 43,8% parmi les collatéraux (et leurs conjoints). Entre ceux-ci et les répondants circulent des échanges d'une fréquence de 32,4% et d'une valeur de 31,9% en regard de la totalité des échanges entre parents. La répartition de ces partenaires et de ces activités d'échange selon le sexe du répondant donne les résultats suivants :

TABLEAU 5

Distribution relative et absolue du nombre de partenaires consanguins collatéraux, de la fréquence et de la valeur d'échange avec ceux-ci, selon le sexe des répondants

	<i>Ego féminins</i>	<i>Ego masculins</i>
Partenaires consanguins collatéraux	46,3% (112)	38,9% (51)
Fréquence relative et absolue d'échange	34,6% (321)	27,2% (11)
Valeur relative et absolue d'échange	33,6% (\$1772)	29,2% (1004)

L'implication des femmes au sein de leur parentèle — au delà de leurs familles d'orientation et de procréation — déjà manifeste dans le précédent tableau, ressort davantage si l'on compare les moyennes des répondants des deux sexes. Entre *Ego* féminin et collatéraux, il s'établit une fréquence moyenne d'échange de 10,7 fois et une valeur moyenne de \$ 59,07 en opposition à 4,4 fois et \$ 40,28 pour un *Ego* masculin.

Des générations *ascendantes* et *descendantes* de collatéraux, on ne saurait parler qu'avec beaucoup de prudence, en raison du nombre restreint de partenaires qui relèvent de ces divisions. Les femmes, peut-être toujours à cause de leur espérance de vie prolongée, se retrouvent plus nombreuses comme partenaires au niveau généalogique ascendant. Au niveau des neveux et des nièces, les filles et les fils de sœurs maintiennent avec *Ego* des liens matériellement plus soutenus.

Collatéraux de génération 0 : cousins-cousines et germains

La terminologie de parenté, employée dans le présent système, distingue les germains des cousins. Cette distinction se reflète tout aussi nettement sur le plan des comportements. À l'âge adulte, les contacts diminuent entre les cousins et n'engendrent plus d'échanges appréciables. Après les consanguins en ligne directe, les germains constituent les partenaires les plus assidus. Des germains, il faut d'abord préciser qu'ils constituent 36,2% de la « clientèle parentale » et qu'ils s'activent dans des échanges estimés à 27% et de la fréquence et de la valeur totale de transferts matériels entre parents. On parvient ensuite à une meilleure compréhension des facteurs qui influencent les pratiques d'échange entre germains (et leurs conjoints) par la confrontation des profils d'échange selon le sexe d'*Ego* et par le calcul des moyennes pour chaque dyade.

Ego féminin sélectionne 39,3% (95) de ses partenaires dans cette catégorie de parents comparativement à une sélection de 30,5% (40) pour *Ego* masculin. La fréquence et la valeur d'échange consacrées à ce type de rapport est de 29,8% (276) et de 27,7% (\$ 1 464) dans le cas d'une femme, de 21,3% (87) et de 26,2% (\$ 904) pour un homme. La répartition des activités d'échange entre une femme et ses germains (et leurs conjoints) est donnée au tableau 6.

TABEAU 6
Fréquence et valeur absolues et moyennes d'échange entre Ego féminin et ses germains et les conjoints de ceux-ci

<i>Germains</i>	<i>EGO FÉMININ</i>	
	<i>Fréquence et valeur absolues</i>	<i>Fréquence et valeur moyennes</i>
Sœurs (46)	157 (F) \$ 1 004 (V)	3,4 (F) \$ 21,83 (V)
Frères (18)	43 (F) \$ 168 (V)	2,4 (F) \$ 9,33 (V)
Épouses de frères (18)	56 (F) \$ 205 (V)	3,1 (F) \$ 11,38 (V)
Époux de sœurs (13)	20 (F) \$ 87 (V)	1,5 (F) \$ 6,69 (V)

Les sœurs d'un *Ego* féminin bénéficient d'un traitement préférentiel qui se traduit par des transferts matériels d'une fréquence et d'une valeur nettement supérieures et aussi par le fait qu'elles composent, à elles seules, près de la moitié de la panoplie des partenaires germains et de leurs conjoints⁸. L'attention se porte, en second lieu, sur les liens formés avec les épouses de frères, liens qui véhiculent une plus grande fréquence et valeur d'échange que ceux existant avec le germain véritable. Mais le traitement plus égalitaire⁹ observé entre *Ego* et les partenaires adultes de l'unité domestique du frère, ne se reproduit pas dans le cas du ménage de la sœur où le conjoint de sœur n'apparaît que 13 fois pour une activité d'échange minime.

⁸ Les sœurs d'*Ego* féminin représentent 48,5% des partenaires germains, les frères 18,9%, les épouses de frères, 18,9% et les époux 13,7%.

⁹ Une seconde et plus vaste enquête pourrait vérifier à quel point et en quelles circonstances l'identité sexuelle l'emporte sur la germanité.

Entre un homme et ses germains (et leurs conjoints) on observe une répartition semblable mais bien sûr inversée (tableau 7).

TABLEAU 7
Fréquence et valeur absolues et moyennes d'échange entre
Ego masculin et ses germains et les conjoints de ceux-ci

<i>Germaines</i>	<i>EGO MASCULIN</i>	
	<i>Fréquence et valeur absolues</i>	<i>Fréquence et valeur moyennes</i>
Frères (16)	32 (F) \$ 229 (V)	2,00 (F) \$ 14,31 (V)
Sœurs (12)	31 (F) \$ 111 (V)	2,58 (F) \$ 9,25 (V)
Époux de sœurs (9)	21 (F) \$ 542 (V)	2,33 (F) \$ 60,22 (V)
Épouses de frères (3)	3 (F) \$ 22 (V)	1,00 (F) \$ 7,33 (V)

Ego masculin se tourne d'abord vers ses frères qu'il retient comme partenaires dans un plus grand nombre de cas, puis vers ses sœurs. Or, si frères et sœurs représentent 70% de la clientèle des germains d'un homme, les époux de sœurs, qui constituent 22% de cette même catégorie de partenaires, canalisent dans leurs rapports avec *Ego* 60% de la valeur d'échange. La fréquence d'échange, toutefois, s'ajuste mieux à l'importance numérique des occupants des divers postes de germanité.

Suite au rajustement opéré par le calcul de moyennes, il devient vite apparent qu'une fois de plus la priorité est accordée au lien dyadique qui unit des germains de sexe identique. Cette priorité se reproduit avec les conjoints de germains et amène, par ailleurs, la répétition d'une situation signalée cette fois dans le cadre des échanges entre consanguins linéaires. En effet, si l'on additionne les échanges entre *Ego* et germains, d'une part, et ceux entre *Ego* et les conjoints de ces germains d'autre part, et que l'on accède ainsi à la comparaison des transferts réalisés entre les *Ego* et les unités domestiques de germains, un débalancement apparaît aussitôt. L'unité domestique de la sœur, sans égard à l'identité sexuelle d'*Ego*, se donne comme partenaire préférentielle. Entre les répondants et les unités domestiques de sœurs, les échanges atteignent une fréquence de 229 incidences et une valeur de \$ 1 744, contre 134 échanges d'une valeur totale de \$ 624 dans

le cas d'unités domestiques de frères. Là où on aurait pu s'attendre à la continuation du parallélisme des rapports sœur/sœur, frère/frère, on se heurte plutôt à un détournement matériel en faveur de la sœur par homme interposé : le beau-frère.

◇ L'affinité

En conformité avec la décision d'inclure, pour le traitement des données d'échange, les conjoints de consanguins dans la catégorie des partenaires consanguins, il ne sera question ici que de la *parenté de l'allié(e)* par excellence : le ou la conjoint(e).

Les affins composent 29,7% de la clientèle apparentée des répondants; 26,9% du volume et 20,5% de la valeur d'échange se réalisent au sein de ce type de rapport.

○ Les beaux-parents

Les liens entre belles-mères d'un côté et les brus et gendres de l'autre se traduisent par une plus grande fréquence et valeur d'échange que les liens avec les beaux-pères soit 81,6% et 67% respectivement des échanges dans cette catégorie de parenté. On se rappellera l'apparition d'un biais semblable entre mères et *Ego* de sexe indifférencié. Par contre, lorsque redistribués en moyenne par poste de parenté, les échanges entre un homme et son beau-père se distinguent par leur importance monétaire à l'acte¹⁰. Mais cette escalade de la valeur s'allie, dans ce dernier rapport, à une rareté des incidences d'échange.

○ Les collatéraux d'affins

L'échange avec les collatéraux d'affins se résume pour l'essentiel aux rapports entre les répondants et les germains du ou de la conjoint(e) toujours, les conjoints de ces germains.

Les belles-sœurs et les beaux-frères

C'est dans cette catégorie de parents que les répondants masculins se distinguent de leur contrepartie féminine. Ils retiennent ici un plus fort pourcentage de partenaires et effectuent un plus grand nombre d'échanges. De tous les partenaires apparentés à *Ego* masculin 26,7% sont des germains d'affin, alors que pour un *Ego* féminin cette catégorie ne réunit que 15,7%

¹⁰ Moyennes de fréquence et de valeur d'échange entre une femme et a) sa belle-mère : $\bar{F} = 2,9$, $\bar{V} = \$ 8,54$; et b) son beau-père : $\bar{F} = 1,3$, $\bar{V} = \$ 2$; entre un homme et a) sa belle-mère : $\bar{F} = 2$, $\bar{V} = \$ 7$; et b) son beau-père $\bar{F} = 1,3$, $\bar{V} = \$ 13,50$.

de ces partenaires. Dans la version masculine de ces rapports s'écoulent 38,4% de la fréquence et 19,5% de la valeur d'échange. Du côté féminin, seulement 11,4% et 10,7% de la fréquence et de la valeur d'échange sont retenus dans ces rapports. Toutes proportions gardées, les hommes s'impliquent donc davantage que les femmes dans leur belle-famille au niveau des germains.

De plus, on constate toujours cette propension à traiter soit entre femmes, soit entre hommes. Et, si l'on regroupe les ventilations par poste de parenté, sous le couvert d'unités domestiques, on voit réapparaître (tableau 8) un biais dans le processus d'échange.

TABLEAU 8

**Fréquence et valeur d'échange entre répondants,
selon le sexe et les unités domestiques de germains d'affin**

	<i>Ego féminins</i>	<i>Ego masculins</i>
Unités domestiques de sœurs d'époux(ses)	62 (F) \$ 382 (V)	134 (F) \$ 432 (V)
Unités domestiques de frères d'époux(ses)	44 (F) \$ 183 (V)	23 (F) \$ 241 (V)

Les unités domestiques de sœurs de conjoint suscitent entre elles et les répondants une circulation de biens et de services plus importante; et les sœurs d'épouses polarisent davantage ce flot d'échange que ne le font les sœurs d'époux.

La conjugaison de deux observations précitées : le maintien de la prépondérance de l'échange unisexué et la plus grande implication de l'homme avec sa belle-famille de même génération, nous amène au constat suivant : le rôle central et déterminant de la femme dans l'échange. Cette constatation s'impose dès maintenant mais sera reprise et développée plus loin.

◇ Regroupements

Certaines tendances déjà soulignées se confirment et se précisent si on fait abstraction de l'affinité, telle qu'introduite par l'alliance d'*Ego*. Plus expressément, il s'agit d'assimiler aux parents d'*Ego* ceux du conjoint, en

prenant soin de faire coïncider chaque rapport de parenté. Seuls les regroupements générant des apports inédits ou confirmant indéniablement des tendances entrevues feront l'objet d'analyses.

○ **Les collatéraux des unités domestiques**

Tantes et oncles

L'addition des activités des deux parentèles rend plus évidente l'orientation matrilatérale des échanges; une orientation perceptible lors des découpages antérieurs, mais non significative en raison des effectifs trop réduits.

TABLEAU 9

Distribution de la fréquence et de la valeur d'échange entre unités domestiques des répondants et des consanguins matrilatéraux et patrilatéraux de génération + 1

Matrilatéraux (10 partenaires)	38 (F) \$ 277 (V)
Patrilatéraux (6 partenaires)	14 (F) \$ 75 (V)

Ce biais est le fait de l'homme aussi bien que de la femme; celui-ci s'engage dans un aussi grand nombre d'actes d'échange qu'*Ego* féminin mais la valeur impliquée est supérieure.

L'existence de liens étroits avec certains oncles et tantes est ressortie lors d'entretiens avec des informateurs mais aussi lors d'observations fortuites. Plusieurs informateurs ont fait l'expérience de séjours plus ou moins prolongés chez des tantes et des oncles durant leur enfance. Le foyer de la tante maternelle est perçu, encore aujourd'hui, comme un lieu plus chaleureux. Les circonstances actuelles, à l'origine de ces séjours, coïncident en partie avec les causes sous-jacentes aux « visites » ou « adoptions » temporaires du passé. La vogue récente (dans ce milieu) des voyages d'affaires ou d'agrément, entrepris par les seuls parents, entraînent aujourd'hui, pour les enfants, ce type de séjour chez les oncles et tantes. Une maladie prolongée de la mère de jeunes enfants avait et a toujours pour effet la prise en charge de ces derniers par un germain de parent¹¹.

¹¹ La grand-mère maternelle, la première approchée pour cette prise en charge, ne peut pas toujours ou, du moins, à elle seule s'en acquitter.

Inversement la fragilité physiologique d'un enfant issu de famille nombreuse le désignait autrefois comme candidat probable à l'adoption temporaire. Ce séjour pouvait se prolonger pendant des mois, voire même des années, ou encore se répéter à tous les étés. Les difficultés matérielles, la mort de l'un des deux parents, les incompatibilités de caractère, la volonté de poursuivre des études sont au nombre des problèmes qui engendraient de tels déplacements d'enfants. Mais l'attachement envers les tantes et les oncles relève aussi, et plus communément, des rencontres répétées entre deux unités familiales de germains.

Les germains

Ego masculin partage plus équitablement son temps et ses ressources entre ses germains et ceux de son épouse qui, elle, fait montre d'un parti pris envers les siens.

Si l'on reprend une démarche effectuée antérieurement et séparément pour les germains propres et les germains de conjoint, c'est-à-dire le remembrement des unités domestiques, on débouche sur un ordre de priorité dans le processus d'échange entre ménages de germains :

1°) unités domestiques de sœurs ↔ unités domestiques de répondants

Fréquence d'échange : 425

Valeur d'échange : \$ 2 558

2°) unités domestiques de frères ↔ unités domestiques de répondants

Fréquence d'échange : 201

Valeur d'échange : \$ 1 048

Les relations entre les unités domestiques de répondants et les unités domestiques de sœurs mobilisent une plus grande part des activités d'échange qu'il s'agisse de sœurs d'époux ou d'épouse. Les unités domestiques de frères se classent bonnes dernières contrairement à certaines attentes. Les activités d'échange dites masculines commandent, en effet, sur le marché, de plus fortes rémunérations. Dès lors, il était raisonnable d'estimer voir apparaître ces échanges en tête de liste. Or, il n'en est rien. Les unités domestiques de sœurs et de frères occupent des positions extrêmes et opposées à la fois par leur classement en regard du volume d'échange et par les liens structuraux qui les unissent aux répondants. Le chafron de parenté qui relie ces unités domestiques en est un de germanité « unisexuée ». Les rapports sœur-sœur (δ — δ) ou frère-frère (Δ — Δ), qui servent de jonction entre unités domestiques renvoient l'un de l'autre une image inversée. À partir

du phénomène, maintes fois souligné, de ségrégation sexuelle dans l'échange, et du préjugé favorable des sujets envers leurs propres germains, on s'attendrait à voir prédominer les contacts matériels entre des unités domestiques où les personnes-liens sont des germains de même sexe. Que cette prédominance ne se concrétise que dans le cas de sœurs découle du rôle directeur joué par la femme dans l'échange au sein de la parenté.

La reproduction graphique de l'ordre prioritaire des échanges entre une unité domestique sujet et celles de leurs germains donne une meilleure perception de la position de la femme dans la structure des échanges entre germains.

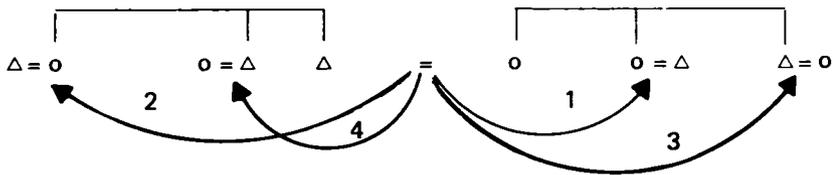


Figure 1 : Ordonnance des unités domestiques relativement à l'échange

La relation privilégiée d'échange 1 a ceci de particulier qu'elle met les partenaires en présence dans des rapports réversibles.



Figure 2 : Relation 1

Les deux femmes-sœurs traitent chacune avec un conjoint de sœur et les hommes sont, tous deux, maris de sœur d'épouse. Ces deux unités domestiques constituent donc l'une pour l'autre le partenaire préférentiel. La relation 4, où la même structure demeure, mais où la position des sexes s'inverse, s'ancre dans un rapport de germanité conjugué au masculin.

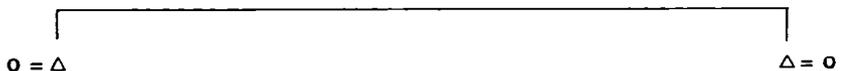


Figure 3 : Relation 4

Le moindre empressement de ces unités domestiques à se retenir comme partenaires ne peut être imputé qu'à la faiblesse d'attraction du lien masculin. Les relations d'échange en situation intermédiaire (2 et 3) reposent toutes deux sur un lien de germanité à composante mixte : $\delta \overline{\Delta}$. Cette combinaison exclut au départ la réversibilité et impose une direction à l'échange. Contrairement aux deux cas ci-haut exposés, les rapports de parenté ne sont pas symétriques mais complémentaires. Dans la composition suivante, soit la relation 2 :



Figure 4 : Relation 2

la femme de l'unité domestique A est dans un rapport de double affinité vis-à-vis de sa partenaire d'unité domestique B qui est pour elle sœur d'époux. Mais cette dernière trouve en elle (φA) une alliée de consanguin, c'est-à-dire, une épouse de frère. Les partenaires masculins se retrouvent en tant qu'époux de sœur ou frère d'épouse. Quant à la relation 3, on aura compris qu'elle constitue le reflet-miroir de la précédente situation.

Cette hiérarchisation des unités domestiques de germains pour fin d'échange, résulte, rappelons-le, de l'addition des échanges effectués séparément par chaque partenaire de l'unité domestique. Ce n'est que lorsque les deux unités domestiques sont dans des rapports de parenté réciproques qu'elles figurent, l'une pour l'autre, au même rang dans l'ordre de priorité. Le lien sœur-frère, sous la forme de pontage simple¹² introduit, suite à la différence de sexe des germains, une orientation différente de l'échange, pour chaque unité domestique concernée. Autrement dit, la désignation d'*Ego*, en termes d'unité domestique sujet ou de répondant sexué, s'impose. Du point de vue de l'unité domestique, le lien sororal s'avère mobilisateur; du point de vue d'*Ego*, féminin ou masculin, l'identité sexuelle prime, mais inégalement sur la consanguinité. Pour une femme, les partenaires prioritaires sont femmes et consanguines, pour un homme les partenaires premiers, quant à la valeur d'échange, sont masculins et, en rupture de parallélisme, alliés. C'est ainsi qu'*Ego* masculin favorise l'unité domestique de sa sœur par l'intermédiaire du conjoint de celle-ci, alors qu'*Ego* féminin, et épouse du premier, reprend cette démarche en faveur de sa propre sœur et de son unité domestique. Et, comme la femme échange davantage que l'homme et avec un plus grand nombre de germains (surtout de même sexe) c'est l'unité domestique de sœur de femme qui occupe le premier rang et non l'inverse.

¹² À ne pas confondre avec le double lien de germanité dont il est question dans l'échange restreint dans le contexte de la théorie de l'alliance.

Les nièces et neveux

Les nièces et neveux du couple regroupés avec leurs conjoints en unités domestiques forment un groupe numériquement plus consistant et donc plus susceptible d'une analyse valide. *Ego* masculin, plus impliqué que sa compagne dans des activités d'échange avec ses oncles et tantes, du moins en termes de valeur, cède le pas à celle-ci dans les rapports avec les neveux et nièces. De plus, *Ego* masculin tend à s'impliquer davantage avec les neveux et nièces de son épouse alors que cette dernière favorise nettement les siens.

Une classification des unités domestiques des neveux et des nièces à partir du lien spécifique de germanité qui relie leur mère ou leur père à *Ego*, permet de déceler une orientation matrilatérale. On dénombre 12 filles et fils de sœurs de répondants soit 2/3 des effectifs de cette catégorie; et entre les intéressés on note 30 échanges d'une valeur globale de \$ 260, ce qui équivaut à 75% de la fréquence et 82% de la valeur d'échange entre répondants et ces collatéraux de niveau généalogique inférieur. Mais ce sont les unités domestiques de filles de sœurs (38% des effectifs) qui dans leurs relations avec les répondants suscitent et génèrent 53% et 52% de la fréquence et de la valeur d'échange. En fait, les nièces et les neveux participent et bénéficient des mêmes rapports d'échange que leurs parents, c'est-à-dire qu'ils se situent dans le même ordre de priorité face à *Ego*. Parfois ces contacts ne perdurent qu'en fonction de l'unité régnant entre germains. Les parents insistent auprès de leurs enfants mariés ou indépendants pour qu'ils manifestent une reconnaissance sociale et, à l'occasion, tangible pour la sollicitude dont ils ont été l'objet durant leur enfance, et dont ils n'ont peut-être pas souvenance ou juste appréciation. Mais plusieurs neveux et nièces cultivent d'eux-mêmes ces liens formés en bas âge ou les réaniment périodiquement lors des fêtes et des rituels qui scandent les cycles des années et des vies.

☐ Conclusion

Somme toute, les facteurs qui sous-tendent ici le processus de l'échange entre parents sont ceux-là même qui fondent le système terminologique. Le sexe, l'âge et, ou, le niveau généalogique, la germanité et la linéarité se conjuguent et se recoupent pour donner forme et direction à l'échange. Certes, le flot des échanges recouvre l'ensemble de la parenté, un champ délimité au Québec par la convergence des normes légales et religieuses et des représentations populaires. Mais si pour d'autres finalités ou pratiques la parenté, dans son extension maximale, conserve toute sa pertinence, il en va différemment dans l'exercice courant de l'échange. La circulation de biens et de services emprunte et découpe à l'intérieur de cet univers des circuits plus réduits. En effet, ces transferts se réalisent d'abord et surtout à l'intérieur de certains segments emboîtés les uns dans les autres

et dont les postes de parenté constitutifs signalent l'inégale importance des facteurs retenus dans l'élaboration du système.

À l'instar des dysharmonies qui ont — ou avaient encore récemment — cours entre, d'une part, un système bilatéral de filiation et, d'autre part, l'usage de patronymes ou encore la transmission patrilatérale d'un capital foncier, d'un commerce ou d'une entreprise, l'échange ici s'exerce selon des tendances qui semblent remettre en cause la bilatéralité, ne serait-ce qu'au plan fonctionnel.

Cette réduction de la parenté « cognitive » à des dimensions plus modestes, où les exigences du quotidien et les devoirs du sang ou de l'alliance parviennent à se concilier, se retrouve communément dans les sociétés dites complexes. Au Québec, Philippe Garigue — prolongeant en cela les recherches de Raymond Firth et d'Elizabeth Bott en Angleterre — a rappelé l'existence d'une parenté sélectionnée « par préférence » à l'intérieur d'un groupe de personnes et de familles reconnues comme apparentées (1970: 60-64). Si Garigue en donne comme critère de sélection, le penchant affectif et comme manifestations, la fréquence des rencontres et la volonté de s'entraider, il en suggère également l'élément structurel sous-jacent : le lien fraternel (p. 62). Il entend par là les relations entre frères et sœurs, bref, la germanité. Selon lui, cette parenté par choix réunit des personnes de même génération, d'abord les germains puis leurs conjoints et les cousins. Ces constructions préférentielles, qu'elles se limitent aux individus élus ou qu'elles englobent leur famille, correspondent à ce qu'il pourrait convenir d'appeler des parentèles et des groupes opératoires de parenté. Garigue, quant à lui, les conçoit ainsi :

Une autre conséquence des contacts « par préférence » est que chaque personne se construit son propre système de parenté, et que celui-ci n'est pas automatiquement repris par ses descendants.

(1970: 64)

... le principe de « préférence » ne s'exerce pas seulement au niveau des personnes, mais agit aussi au niveau des groupes « familiaux ».

(1970: 65)

La parenté perçue et décrite par Garigue au Québec dans les années cinquante, se résorberait, dans la pratique sociale, en un groupe préférentiel où prédomineraient des parents de même génération qu'*Ego* et relevant de la « branche maternelle » (p. 65). Nos données, recueillies quelques décennies plus tard, dans un contexte plus limité mais de façon systématique, n'opposent pas un démenti à cette description. Il s'agirait plutôt, à partir de cette enquête, d'effectuer une mise à jour, d'apporter des nuances à certaines assertions et de proposer une autre interprétation des mêmes phénomènes.

En fait, le traitement de nos données quantitatives, appuyées et complétées par l'observation participante nous permet d'avancer que :

- la représentation statique, fournie par le système de nomenclature, doit être revue et corrigée par la pratique sociale, qui, en ce qui concerne l'échange matériel, découpe des réseaux actifs à l'intérieur du groupe des parents connus;
- la collatéralité, et donc la germanité, ne l'emporte sur la linéarité qu'en terme de fréquence d'échange et non en terme de valeur monétaire;
- l'identité sexuelle des partenaires composant un réseau influe sur le volume et l'orientation de l'échange;
- l'affinité tend à être mise au service de la consanguinité;
- le rôle central de la femme dans la parenté semble relever davantage d'une activité matérielle qu'affective, comme l'estimait Garigue.

Mais par-delà ce sommaire plutôt schématique, il importe de reprendre cette caractéristique déterminante du système de parenté, la bilatéralité, pour en vérifier la pertinence passée et présente en regard de l'échange. D'une part, deux constructions de la parenté préférentielle ont été dégagées chez Garigue, l'une intéresse les individus, l'autre, les groupes familiaux. Néanmoins, dans l'un et l'autre cas, le point de référence demeure *Ego* et la tendance matrilatérale de sélection opère toujours. Par ailleurs, à la lumière des données de notre enquête, il ressort que le biais matrilatéral s'exprime différemment, c'est-à-dire en termes de simple orientation ou alors de déséquilibre (de non-équité) dans l'échange, suivant la retenue ou non d'*Ego* comme point d'ancrage et l'ampleur du groupe de parenté considéré.

Reprenons, sous cette optique et pour ainsi conclure, l'examen des facteurs qui fondent le système de parenté au Québec.

L'identité sexuelle des échangistes ressort comme la pierre angulaire sur laquelle viennent s'agencer les autres facteurs de différenciation. Tout au long de l'analyse des échanges, deux profils se sont dégagés, ceux de la femme et de l'homme à la fois responsables d'unité domestique et membres de groupes de parenté distincts. Comment la pratique de l'échange s'accomode-t-elle de cette double distinction d'appartenance sexuelle et familiale logée au sein d'une unité résidentielle unique? En réalité, ces profils d'échange de l'homme et de la femme, réunis en une seule unité domestique, ne se complètent qu'imparfaitement, soulignant la relative bilatéralité de l'échange. Si les deux responsables de maisonnée sélectionnent en priorité des partenaires de sexe, de génération et d'appartenance consanguine différents, la complémentarité ainsi créée est compromise par la capacité d'échange de la femme. De surcroît ce dynamisme d'échange de la femme se double d'une plus forte orientation consanguine pour produire une bifurcation maintes fois soulignée.

D'une façon plus détaillée la femme dans ses échanges s'engage avec le niveau généalogique inférieur et avec sa propre génération, alors que l'homme répartit plus uniformément son temps et ses efforts sur les trois niveaux généalogiques, mais en s'impliquant toutefois davantage avec sa propre génération. À l'intérieur de chaque catégorie reconnue de parents dans notre système, c'est, pour un sujet féminin, la relation avec une autre femme qui s'actualise le plus fréquemment et sert de fil conducteur prioritaire à l'échange. Sur l'axe de la consanguinité, en ligne collatérale ou directe, on note dans l'ordre, les rapports mère-fille, sœur-sœur, tante-nièce, et sur l'axe de l'affinité, le rapport entre belles-sœurs, ou plus justement le rapport femme-sœur d'époux.

Si l'on procède au dépistage de relations fortes, à partir d'un *Ego* masculin, les mêmes rapports en version masculine refont surface, à quelques exceptions près. D'abord, sur le plan de la consanguinité, il importe de souligner une dérogation propre d'ailleurs aux deux sexes, la relation mère-fils échappe à la règle d'association sur la base de l'identité sexuelle. Deuxièmement, pour l'homme, les affins l'emportent parfois en termes de valeur d'échange sur les consanguins. Le neveu d'épouse l'emporte sur le neveu propre, le mari de sœur d'épouse sur le frère propre et le frère d'épouse. Dans ces cas le nombre d'intermédiaires affinaux de sexe opposé, entre *Ego* et alter, ne semble exercer aucune influence négative. Il en va autrement du sujet féminin, pour qui priment les rapports entre consanguins de même sexe. Ainsi, parce que les ressources mises en circulation par l'échange sont celles du couple, c'est la parentèle du mari qui peut, à première vue, paraître lésée.

La primauté de la femme dans le fonctionnement de l'échange entre parents ressurgit — suivant l'agencement des niveaux généalogiques et de la nature des liens (consanguinité, alliance) — sous des rapports divers qui s'articulent et se succèdent au rythme du cycle de vie. La parentèle, appréhendée dans ses manifestations concrètes, plutôt que sous un jour théorique (groupe de filiation indifférenciée) repose en dernière analyse sur le dynamisme des *rapports sororaux* et *mère-filles*. Ces rapports constituent, à notre avis, les positions-clés pour la mise en œuvre, mais aussi pour la compréhension des opérations d'échange tout aussi bien social que matériel. *Ces relations de parenté donnent d'emblée la germanité et la filiation et présupposent l'alliance*. Or l'alliance, à son tour, vient joindre pour ainsi dire deux parentèles. Les répondants, responsables d'une unité domestique et familiale se voient, tour à tour, et à divers titres, incorporés à l'un ou l'autre groupe. Et c'est dans ce va-et-vient que se déploient et que parfois s'affrontent deux forces d'attraction : le noyau mère-filles de chaque parentèle. L'importance du noyau mère-filles et, à la disparition de la première, du groupe des sœurs, s'impose en ce que leur cohésion exerce un pouvoir d'attraction non seulement sur les consanguins, mais aussi sur les alliés. L'affinité sexuelle n'en continue pas moins à opérer, mais c'est en grande partie par femme interposée que se créent et s'épanouissent les

relations entre hommes, et que s'organise l'échange, dans le cadre de la parenté. C'est pourquoi l'inégalité des rapports – à laquelle il a été fait allusion plus tôt – entre l'unité domestique sujet et les deux groupes de parents des conjoints, demeure le fait d'une vision parcellaire. Dans une parentèle donnée la diminution des rapports avec ou entre des consanguins masculins est compensée par l'accroissement des rapports avec les alliés masculins. Perçu en fonction d'un *Ego* ou d'une seule unité domestique l'échange donne l'image d'une opération orientée en faveur d'un groupe. Il suffit de resituer les unités domestiques dans le cadre de parenté, c'est-à-dire comme ensemble de cellules inter-reliées à divers degrés, pour voir se rétablir la parité. Et cela, à la fois en dépit et en raison de l'orientation matrilatérale du système de parenté, au niveau fonctionnel.

BIBLIOGRAPHIE

AUGÉ M. (éd.)

1975 *Les domaines de la parenté. Filiation, alliance, résidence.* Paris: Maspéro.

BOTT E.

1957 *Family and Social Network.* Londres: Tavistock.

CARISSE C.

1974 *La famille : mythe et réalité québécoise.* Rapport présenté au Conseil des affaires sociales et de la famille. Québec: Éditeur officiel du Québec.

CUISENIER J. (éd.)

1977 *Le cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes.* Paris: Mouton.

DUMONT L.

1971 *Introduction à deux théories d'anthropologie sociale.* Paris: Mouton.

FIRTH R. (éd.)

1956 *Two Studies of Kinship in London.* Londres: The Athlone Press.

GARIGUE P.

1970 *La vie familiale des Canadiens-français.* Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal (2e éd.).

ISHWARAN K. (éd.)

1971 *The Canadian Family : a book of readings.* Toronto: Holt, Rinehart and Winston.

KROEBER A.L.

1909 « Classification systems of relationship », *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 39: 77-84.

LARSON L.

1976 *The Canadian Family in Comparative Perspective.* Scarborough: Prentice Hall.

- LAMARCHE Y., M. Rioux et R. Sévigny
 1973 *Aliénation et idéologie dans la vie quotidienne des Montréalais francophones*.
 Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- LEMIEUX V.
 1966 « Mariages consanguins et système de parenté dans l'île d'Orléans », *Recherches sociographiques*, VII, 3: 349-359.
- MICHEL A. (éd.)
 1978 *Les femmes dans la société marchande*. Paris: Presses Universitaires de France.
- MINER H.
 1939 *St. Denis, a French-Canadian Parish*. Chicago: University of Chicago Press.
- PIDDINGTON R.
 1965 « The Kinship Network among French Canadians », *International Journal of Comparative Sociology*, 6, 1: 145-163.
- RIOUX M., et Y. Martin (éds)
 1971 *La société canadienne-française*. Montréal: Hurtubise HMH.
- ROBERGE A.
 1985 *L'économie informelle : échange de biens et de services entre unités domestiques au Québec semi-rural*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université Laval.
- TREMBLAY M.A.
 1966 « L'éclatement des cadres familiaux traditionnels au Canada français », *Relations*, 305: 131-132.
- TREMBLAY M.A., et G. Fortin
 1964 *Les comportements économiques de la famille salariée du Québec*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- VERDON M.
 1973 *Anthropologie de la colonisation au Québec*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

RÉSUMÉ / SUMMARY

Réseaux d'échange et parenté inconsciente

Règle générale, la parenté au Québec a été abordée par les chercheurs sous l'angle des systèmes d'attitudes. Dans cet article, nous proposons une vision complémentaire de la parenté. Cette perception se fonde sur certaines fonctions économiques encore assumées par la parenté en milieu québécois et semi-rural. À partir d'une enquête sur les échanges de biens et de services entre unités domestiques, il est apparu que si la parenté demeure matériellement efficace, certains segments, sous certains postes de parenté se distinguent par cette pratique économique informelle. Si l'on circonscrit les parcours empruntés par l'échange à l'intérieur des groupes de parenté, on découvre une version renouvelée sinon inédite de la parenté au Québec.

Exchange Networks and Informal Kinship

Québec kinship relationships have traditionally been examined with regard to attitudinal systems. The present article proposes a widened view of kinship. Its approach is grounded in certain economic functions still accepted by relatives in semi-rural Québec settings. Starting from a study of exchanges of goods and services among households, it soon became evident that if blood-ties still affect material goods, particular sectors and certain pillars of kinship are prominent in such informal economic practices. Through close analysis of the routes followed in interchanges among groups of relatives, a fresh if not altogether unprecedented interpretation of Québec kinship thus appears.

Andrée Roberge
Dép. de sociologie et d'anthropologie
Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey
Sudbury (Ontario)
Canada P3E 2C6